

Chapitre 3 – La Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Contexte

 Pages 110-111 – Point de passage

De Gaulle et la France libre

18 juin 1940 : De Gaulle appelle à continuer le combat

Officier expérimenté, le général de Gaulle est appelé au gouvernement le 6 juin 1940. Sous-secrétaire d'État chargé de la Défense nationale et de la Guerre, il assure la liaison avec l'allié britannique et rencontre Churchill, avec lequel il partage une détermination totale à poursuivre le combat. Le 16 juin 1940, la victoire des partisans de l'armistice le conduit à s'envoler pour Londres, où Churchill accepte de lui donner l'accès au micro de la BBC pour prononcer un discours appelant à la poursuite des combats. C'est l'appel du 18 juin, peu entendu alors, mais qui représente l'acte fondateur de la France libre.

La France libre : des forces combattantes, un étendard (La Croix de Lorraine) et un territoire (l'Empire)

Après la signature de l'armistice (22 juin 1940), De Gaulle se pose en chef de guerre, appelant les chefs et soldats à rejoindre Londres et à servir au sein des Forces Françaises libres (FFL) terrestres, navales, aériennes, qui ouvrent leurs rangs aux volontaires féminines.

Dès la fin juin 1940, grâce au soutien de Churchill, le Royaume-Uni reconnaît De Gaulle comme « chef des Français libres ». L'Empire va représenter la base territoriale de son pouvoir, fournir des ressources et des moyens humains. L'Afrique équatoriale française et des terres lointaines se rallient précocement. D'autres territoires sont conquis, comme la Syrie et le Liban vichystes, dans le cadre d'une opération militaire franco-

anglaise (juin 1941). En 1944, en dehors de l'Indochine, l'Empire est intégralement rallié à la France libre.

Restées toujours peu nombreuses (environ 70 000 hommes en 1944) et composées majoritairement de soldats coloniaux, les FFL participent aux combats aux côtés des Alliés (guerre du désert, campagne d'Italie, etc.) puis à la libération du territoire (débarquement de Provence, bataille de Normandie, libération de Paris) et à la défaite de l'Allemagne.

La France libre, une alternative politique au régime de Vichy

Pour De Gaulle, la France libre représente le gouvernement légitime de la France. Mais cette conviction n'est initialement partagée ni par les Alliés (Roosevelt se méfie d'un général qui pourrait rêver de dictature) ni par la Résistance intérieure, pour laquelle De Gaulle est un général inconnu. La rencontre avec la Résistance intérieure est lente : envoi de délégués (Jean Moulin), déclaration aux mouvements de résistance en 1942. La garantie d'un projet politique commun (restauration de la République et des libertés) entraîne le ralliement de l'ensemble des forces résistantes derrière De Gaulle, ce que symbolise la création du Conseil national de la Résistance (CNR) en mai 1943. La première réunion de l'Assemblée consultative d'Alger (novembre 1943) fait figure de Parlement de la Résistance. Ce ralliement de la Résistance derrière De Gaulle contribue largement à asseoir sa légitimité auprès des Alliés.

Parallèlement, le pouvoir de De Gaulle se construit. Mouvement reposant initialement sur la seule autorité de De Gaulle, la France libre se dote d'un conseil de Défense de l'Empire en octobre 1940 et d'une capitale, Brazzaville. Un pas essentiel est franchi avec la création du Comité français de Libération nationale (CFLN), reconnu par les Alliés comme le représentant de l'ensemble des Français combattant contre l'Allemagne : il devient en juin 1944 le Gouvernement Provisoire de la République française (GPRF).